



PREFETE DU BAS-RHIN

Cabinet

Strasbourg, le

20 AVR. 2020

Monsieur le Président du CRCM d'Alsace,
Messieurs les Présidents d'associations culturelles,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous redire que j'apprécie votre mobilisation en cette période difficile et pleine d'incertitudes.

Je souhaiterais appeler votre attention sur la préparation du mois de Ramadan et son déroulement qui, pour partie, aura lieu pendant le confinement, en précisant qu'ensuite, le déconfinement ne sera que très progressif. Je mesure pleinement que pour les fidèles, le mois le plus sacré de la tradition musulmane sera douloureusement concerné par la vague épidémique qui traverse notre pays et les mesures de protection sanitaires prises par les pouvoirs publics pour protéger la population.

A l'approche de ce qui est pour vous un temps de bénédiction, j'ai une pensée pour les fidèles qui vous ont quittés, notamment M. l'imam de la mosquée de Lingolsheim et M. le président de la mosquée de Cronembourg.

J'ai pris connaissance du communiqué diffusé par le Conseil Français du Culte Musulman, intitulé « *préparons-nous à vivre autrement le mois béni de Ramadan 1441* ».

Bien entendu, il ne m'appartient pas d'inférer dans le for intérieur d'une tradition religieuse, mais il me semble, néanmoins, judicieux de vous inviter à diffuser largement ce communiqué auprès de vos fidèles. Cette action participera de la confortation et de la légitimité des organes représentatifs du culte musulman aux échelles nationales, régionales et locales. Mais surtout, la position exprimée par le CFCM donne des indications essentielles sur la tenue des prières, l'exercice des rituels religieux, la pratique du jeûne et la manière d'en organiser la rupture journalière.

Cette année, les lieux de culte ne pourront recevoir les fidèles et l'ensemble des pratiques devra se dérouler dans les intimités familiales. Je vous demande de bien vouloir rappeler ces exigences et ces contraintes. S'y ajoutent les règles qui devront être respectées à l'occasion des déplacements dérogatoires pour les courses alimentaires nécessaires aux repas de rupture de jeûne. Celles-ci doivent se dérouler selon le protocole défini par les pouvoirs publics (attestation de déplacement dûment remplie, règles de distanciation sociale, respect des réglementations mises en place par les commerçants).

Je mesure que ces contraintes sont fortes et même inédites, qu'elles vous ont imposé de recourir aux moyens audio-visuels, aux réseaux sociaux, tant il est important que vous puissiez dans la circonstance, maintenir le lien avec vos fidélités croyantes.

Enfin, l'aumône est également un aspect important du mois de Ramadan. Ce devoir avait pris, pour beaucoup de mosquées, la forme d'actions caritatives avec notamment l'organisation de repas pour les plus démunis, sans distinction de croyance.

Ce devoir de charité et d'entraide doit pouvoir s'exprimer d'autant plus que le confinement se vit avec difficulté pour ceux qui sont démunis, isolés, âgés ou malades. La solidarité de voisinage est nécessaire et je sais que, déjà, vous avez mobilisés les plus jeunes de vos fidèles.

Mais, si vous souhaitez, sur cet aspect, développer une action de distribution de paniers-repas, je vous demande de bien vouloir la préparer en concertation étroite avec mes services. A l'heure actuelle, ces actions sont encadrées par un protocole réglementaire dont je veille personnellement à la stricte application. Aucun repas collectif ne pourra, ni être préparé, ni être organisé. Pour être certains de pouvoir engager des actions, vous devrez en solliciter l'autorisation.

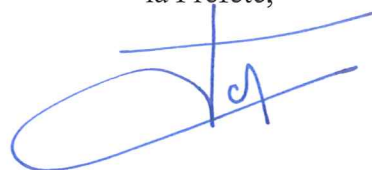
L'État est le garant de la liberté des cultes. Tout est entrepris par les pouvoirs publics pour que cet exercice de la liberté de religion se poursuive, avec une nécessaire adaptation, dans les seuls objectifs de permettre d'assurer la continuité de la chaîne de soins et la protection de l'ensemble de nos concitoyens. Je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités.

Mes services sont, vous le savez, à votre écoute. N'hésitez-pas à les contacter.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Bonne à vous

la Préfète,



Josiane CHEVALIER.

M. Eyup.Sahin,
Président du CRCM d'Alsace,

Par mail :

- eyup SAHIN eyupsahin@hotmail.fr

copies :

- said.aalla@gmail.com

- eguler@eyyubsultan.com

- fouad.douai@gmail.com

- aakhmim@free.fr

- sarbel22@gmail.com

- m-ercan@hotmail.fr

- saban.kiper@yahoo.fr

- messaoud0768@gmail.com

- abdelhaq.nabaoui@hotmail.fr